



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Allemagne

Question écrite n° 116989

Texte de la question

M. Jean-Philippe Maurer attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur la mise en place de « l'agenda franco-allemand 2020 ». C'est, en effet, le 12e conseil des ministres franco-allemand de février 2010 qui a fixé les grandes orientations de l'approfondissement des relations franco-allemandes. Concernant la partie « croissance, innovation, recherche, éducation et enseignement supérieur », les deux gouvernements se sont engagés à encourager l'apprentissage de la langue du partenaire et à poursuivre le rapprochement des systèmes éducatifs au niveau des manuels scolaires, programmes, certification, échanges d'enseignants et de cadres. Concernant la question des enseignants, il aimerait connaître ses projets afin de développer ces échanges et en premier lieu pour pallier le manque de professeur maîtrisant l'allemand dans les disciplines non linguistiques notamment et en premier lieu dans les filières bilingues.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Maurer](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116989

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 août 2011, page 9274

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)